

PILOTAGE DE L'ACTIVITÉ DE DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

Cette formation permet de mener une réflexion sur son positionnement commercial, ses axes de développement ainsi que son offre de service.

Objectifs opérationnels

- Organiser et piloter son activité de diagnostic technique immobilier
- Superviser ses équipes

Public Concerné

Diagnostiqueurs techniques immobiliers
Contrôleurs techniques bâtiment en bureau de contrôle
Experts en polluant du bâtiment

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Organisation de l'activité

- Planification des interventions techniques
- Approvisionnement en matériel et consommables imposés par la réglementation
- Logistique d'intervention
- Maîtrise des coûts de réalisation des missions

Gestion de l'activité

- Tâches administratives et de gestion comptable
- Gestion financière de l'activité permettant les décisions adaptées

Encadrement managérial

- Encadrement des différentes activités au sein d'une structure
- Suivi des certifications et maintien des niveaux de compétences des diagnostiqueurs

Méthodes et moyens pédagogiques

FORMATIONS EN PRESENTIEL

METHODES PÉDAGOGIQUES

- Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théorique, d'exercices pratiques et d'études de cas.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ **Qualification Intervenant(e)(s)**

Le Formateur qualifié est un professionnel expérimenté dans les domaines techniques du bâtiment

■ **Méthodes et modalités d'évaluation**

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ **Modalités d'Accessibilité**

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com